



HAL
open science

Prendre un bain, des risques ou la fuite : étude diachronique du figement

Cristelle Cavalla, Julie Sorba

► To cite this version:

Cristelle Cavalla, Julie Sorba. Prendre un bain, des risques ou la fuite : étude diachronique du figement. Francis Grossmann; Salah Mejri; Inès Sfar. Phraséologie : sémantique, syntaxe, discours, Honoré Champion, pp.187-201, 2017, 9782745347787. hal-01768005

HAL Id: hal-01768005

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01768005>

Submitted on 16 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version n-1 de la publication suivante :

Cavalla C. & Sorba J. (2017). Prendre un bain, des risques ou la fuite : étude diachronique du figement. Dans F. Grossmann, S. Mejri, & I. Sfar (éd.), *Phraséologie : Sémantique, Syntaxe, Discours* (p. 187-201). Paris: Champion.

PRENDRE UN BAIN, DES RISQUES OU LA FUITE : ÉTUDE DIACHRONIQUE DU FIGEMENT

1. INTRODUCTION

Les études ayant mis en relation la phraséologie et le changement linguistique (Bolly, 2012, Torres Cacoullos, 2006) privilégient les aspects lexico-syntaxiques. La description des associations sémantiques au sein des collocations en diachronie reste donc un vaste champ à défricher. Nous proposons ici d'analyser les critères sémantiques privilégiés dans l'association entre base et collocatif dans trois collocations de structure V+N : pourquoi le verbe *prendre* est-il privilégié dans les collocations *prendre un bain/des risques/la fuite* ? Notre hypothèse est que cette relation n'est pas due au hasard (Blumenthal, 2006) et que les paramètres contextuels y jouent un rôle. Par conséquent, nous nous interrogerons sur l'influence possible de la base (*bain, risque, fuite*) dans le choix du collocatif (*prendre*). L'étude des variations permettra de mieux comprendre le processus de figement et la motivation d'une telle association en synchronie.

1.1 Cadre théorique

La collocation est une cooccurrence de deux constituants linguistiques entretenant une relation sémantique et syntaxique privilégiée¹. Dans cette association, les deux lexies ont un statut inégal : une base autonome au plan sémantique est unie à un collocatif qui lui ajoute une caractérisation sans en modifier l'identité et qui voit son sens ainsi modifié. Plusieurs catégories sont répertoriées (Tutin et Grossmann, 2002, Dubreil, 2008) :

- Collocations opaques : l'association paraît arbitraire et non transparente (*peur bleue*) ; elles ne sont pas prédictibles. La base (*peur*) reste interprétable.
- Collocations régulières : l'association est motivée et transparente, le collocatif est à base unique (*nez aquilin*²) ou porte sur un paradigme qui semble être défini par des traits sémantiques (TS) (*grande tristesse*). L'association fréquente de ces éléments n'est pas fortuite et paraît ordonnée par l'existence des signifiants et donc des signifiés en présence. Dubreil (2008) les envisage proches des expressions libres.
- Collocations transparentes : reconnues de tous grâce à l'image sur laquelle elle repose (*faim de loup*). Néanmoins, les difficultés d'interprétation existant pour des locuteurs (Binon et Verlinde, 2003) montrent que ce type de collocation s'avère difficilement prédictible.

Nous allons essayer de démontrer que nos trois collocations sont régulières parce que l'association entre la base et le collocatif est motivée. Il s'agit de tenter de comprendre les rapports entre le plan de l'expression et celui du contenu.

1.2 Cadre méthodologique

¹ Hausmann, 1989; Larivière, 1998; Tutin, 2013; Tutin et Grossmann, 2002.

² Exemple de Tutin et Grossmann, 2002.

Notre étude vise à comprendre dans quelle mesure le sens du collocatif (*prendre*) est modifié. D’abord, nous examinons les TS inhérents³ de chacune des lexies pour voir leurs relations avec ceux de la collocation. Pour ce faire, et comme la sémantique interprétative le recommande, nous utilisons les définitions des lexies proposées par les outils lexicographiques de référence (TLFi et *Grand Robert*). Les traits saillants des définitions sont alors extraits et, le cas échéant, comparés à d’autres études existantes qui viennent conforter ces choix.

Il s’agit de vérifier si les TS de la collocation sont similaires ou non à ceux des lexies analysées séparément (Rastier, 1987). Ensuite, nous étudions, en diachronie, l’influence des facteurs extérieurs sur la création et le maintien de la collocation, grâce aux TS afférents, et plus globalement aux paramètres contextuels et génériques (Sorba, 2013, Cavalla, 2010). Ce nouveau noyau sémique contiendrait le sens de la collocation, dû à l’association privilégiée des lexies. L’étude diachronique renseigne sur les combinaisons possibles de la base avec d’autres verbes et conduit à des hypothèses sémantiques pour comprendre la sélection faite et sa pérennité.

1.3 Présentation des corpus et des collocations

Les données sont extraites de corpus écrits complémentaires : un corpus littéraire (Frantext), soit 271M de mots sur la période XII^e-XXI^e s. (www.frantext.fr/) ; un corpus journalistique (EmoBase⁴), soit 100M de mots pour deux années de parution (2007-2008) de quatre quotidiens français. Comme les deux corpus de l’étude sont de taille inégale, nous présentons dans le Tableau 1, en plus du nombre de séquences (Nb), leur fréquence pour mille (Fr‰), par corpus et au total, afin de donner une meilleure idée de leur représentativité.

	FRANTEXT		EMOBASE		Total	
	Nb	Fr ‰	Nb	Fr ‰	Nb	Fr ‰
<i>Prendre un/le bain</i>	634	0,0023	82	0,00082	716	0,0019
<i>Prendre la fuite</i>	967	0,0035	1123	0,01123	2090	0,0056
<i>Prendre un/des risque(s)</i>	529	0,0019	2048	0,02048	2577	0,0069

Tableau 1 : Nombre d’occurrences des trois collocations dans les corpus

Prendre un bain a des trois la fréquence la moins élevée (ce phénomène s’explique sans doute par l’évolution des mœurs au cours de la période historique couverte par le corpus littéraire). La collocation est davantage présente dans le corpus littéraire (le corpus journalistique se prête peu à la mention de cette *realia*), à l’opposé de *prendre des risques* et de *prendre la fuite*.

2. ANALYSE DES COLLOCATIONS

Nous présentons d’abord les TS inhérents du collocatif (*prendre*) et ceux des collocations. Si l’addition des TS inhérents de chaque base avec ceux de son collocatif coïncide avec l’ensemble des TS inhérents de la collocation, nous pourrions alors conclure qu’un véritable lien sémantique existe entre les deux éléments. En revanche, si l’addition des TS de chacun des éléments de la collocation ne recoupe pas ceux du tout, il faudra voir comment cette association a suscité un nouveau sens dans une collocation.

Puis, dans une perspective diachronique, l’étude des paramètres relevant de leur combinatoire aux niveaux phrastique (déterminants, épithètes de la base) et transphrastique (isotopie, thématique) permet de déterminer la spécificité de chacune des collocations et de les classer dans l’une des catégories susmentionnées (cf. 1.1).

³ L’étude des TS s’inspire des principes de la sémantique interprétative (Rastier, 2011, 1987 ; Dubreil, 2008 ; Sorba, 2010, 2013).

⁴ Projet ANR/DFG EMOLEX, coordonné par I. Novakova (Université Stendhal Grenoble3) et P. Blumenthal (Université de Cologne). Corpus en ligne : <http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/>.

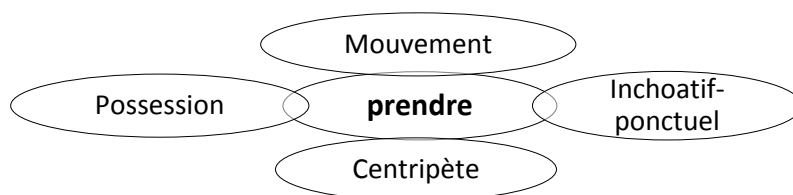


Schéma 1 : TS inhérents de *prendre*

Verbe à haute fréquence, *prendre* se caractérise par sa nature polysémique et sa capacité à former un grand nombre d'unités phraséologiques. Néanmoins, nous proposons de distinguer quatre TS constitutifs de *prendre* : /mouvement/, /possession/, /centripète/, /inchoatif-punctuel/. Nous retenons un mouvement vers soi (/centripète/, Bolly, 2012 : 14) et une possession (d'un objet ou autre). L'aspect inchoatif et punctuel caractérise ce mouvement comme définitif (difficile à arrêter), mais occasionnel.

2.1 La collocation *prendre un bain*

Cette collocation est attestée pour la première fois dans notre corpus au milieu du XVII^e s. Le latin médiéval⁵ présente des tournures du type *balneum ingreditur* « il entre dans le bain », mais nous n'avons trouvé aucune collocation en latin classique associant *balneum* à un verbe de mouvement.

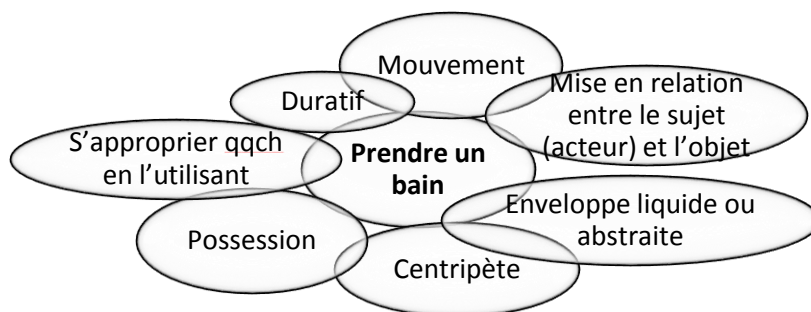


Schéma 2 : TS inhérents de *prendre un bain*

Les TS inhérents à la collocation révèlent une non compositionnalité partielle des éléments en présence. En effet, *prendre un bain* a un aspect duratif divergent de l'inchoatif de *prendre*. Le processus d'aréférenciation pourrait entrer en ligne de compte car la lexie perd de son sens premier, si l'on envisage que le signifié de départ se libère de contraintes liées à la référence et accepte un nouveau sens (Mejri in Bolly, 2012). L'interprétation sémantique possible serait de voir cette collocation comme une « saisie vers soi » de l'élément « eau ». Ainsi, *prendre* conserve bien les TS inhérents /centripète/ et /possession/, l'eau devenant la possession du corps qui l'utilise en s'en entourant (cf. aussi *prendre un bain de soleil*). Il s'agit de rendre utile à soi un élément saisi (l'eau pour se laver ou le soleil pour bronzer).

Chaque élément donne des TS à la collocation : *prendre* donne /mouvement/ et /centripète/, tandis que *bain* donne /plonger le corps dans/. Réduire *prendre* à ces deux TS est quelque peu inhabituel et permet alors des images imprévisibles (on peut *prendre des bains de soleil* ou *linguistiques* sans trop de problèmes sémantiques). Les TS inhérents à chaque lexie seraient ainsi les composants d'un scénario porté par la collocation qui les actualise dans son contexte combinatoire.

⁵ Cf. *Les chroniques de Frédégaire* IV.58 par ex.

2.1.1 Étude de la combinatoire

a) Les déterminants de la base

Dès les premières attestations de la collocation en français (XVII^e s.), les déterminants défini et indéfini apparaissent :

- (1) Elle avoit *pris le bain* tout fraîchement. (Boisrobert 1659)
- (2) Il est à propos ensuite qu'il *prenne un bain* d'eau pure et nette, [...] pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse. (Molière 1670)

L'ensemble du corpus confirme que la variante *prendre un bain* est de loin la plus attestée (env. 70%). À l'intérieur de cet ensemble, se distingue une structure du type *prendre UN bain + de + N_{abstrait}* (5% des occ.) relevant de la fusion de deux collocations (*prendre un bain* et *bain de souvenirs* ; cf. Tutin et Grossmann 2002 : 11). Elle revêt ici la particularité de porter des images abstraites (*souvenirs, jeunesse, paresse...*) ou en lien avec la nature (*air, lumière, soleil*) :

- (3) Cette excursion m'a abreuvé de tristesse, car forcément j'y *ai pris un bain de souvenirs*. (Flaubert, 1876)

Enfin, dans les deux corpus, on constate non seulement une grande variété dans le choix du déterminant (8 possibilités, *mon, leur, notre, ce...*), mais aussi la nature massivement possessive de celui-ci (80% des occ. autres que *un*). Ce phénomène est à rapprocher des TS /possession/ et /centripète/ de *prendre* s'actualisant dans la collocation non seulement au plan micro-sémantique immédiat, mais aussi au plan discursif dès l'instant où la possession est majoritairement en lien avec le sujet parlant.

b) Les modifieurs de la collocation

Dans 16% des occurrences, la collocation se trouve modifiée par l'ajout d'un syntagme qui affecte la base (4), le collocatif (5) ou encore la collocation dans son ensemble (6) :

- (4) Vous *avez pris un bon bain* hier ? (Déon 1965)
- (5) Je *prends de l'aspirine et un bain* avant son arrivée. (Navarre 1981)
- (6) L'une déjà étendue sur son bûcher, l'autre *prenant dans le Gange son bain suprême*, à côté de tant de baigneurs vivants et beaux, dans la plénitude musculaire. (Loti 1903)

En (5), l'insertion d'un premier complément (*de l'aspirine*) coordonné à la base (*et un bain*) est un procédé rare, employé essentiellement à des fins stylistiques (ici un zeugma). L'insertion d'un circonstant en (6) modifiant l'ensemble de la collocation (*dans le Gange*) n'est guère plus fréquente. En revanche, la présence d'une épithète auprès de la base comme en (4) est le procédé privilégié pour introduire une variante (35 épithètes différentes dans le corpus littéraire et 12 dans le corpus journalistique). Ce type de variante apparaît depuis le XIX^e s. dans notre corpus. Le schéma³ présente les épithètes de la base *bain* dans le corpus littéraire (L) dont la fréquence est supérieure à 1 (pour comparaison, nous indiquons leur présence dans le corpus journalistique (J) pour une fréquence ≥ 1) :

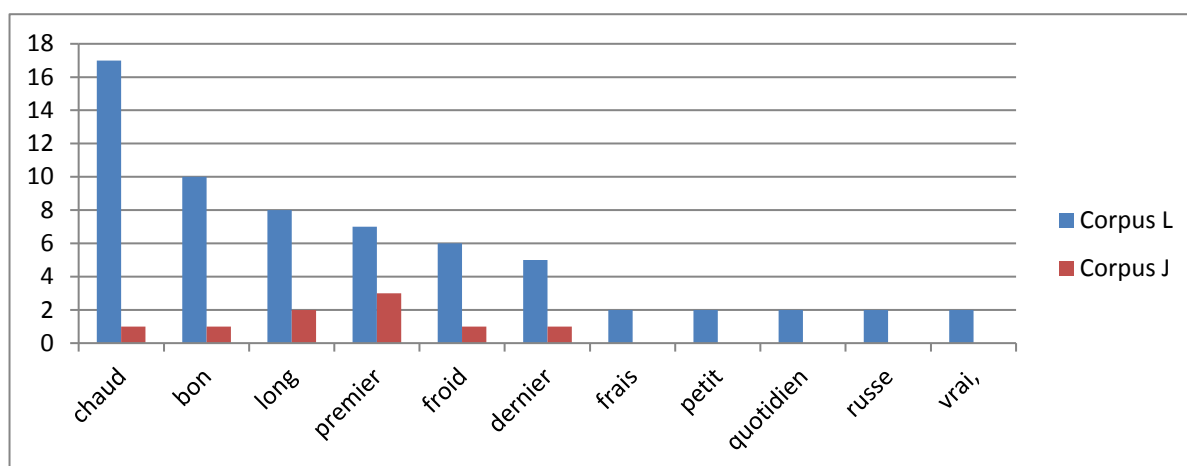


Schéma 3 : Les épithètes de la base *bain* dans *prendre un bain*

La majorité des épithètes relève du champ des sensations (*chaud, froid, frais* etc.) et de celui des indications temporelles (*long, premier, dernier, quotidien* etc.). Ces épithètes ont un aspect soit duratif soit inchoatif-punctuel. Le sème inhérent aspectuel duratif de la collocation *prendre un bain* permet d'expliquer la présence possible de tels épithètes. Toutefois, la présence afférente du sème inhérent aspectuel /inchoatif punctuel/ de *prendre* permet la cooccurrence de lexies porteuses de ce sème comme *premier* ou *quotidien*. L'hypothèse de l'influence du sémantisme du collocatif sur celui de la base tend ici à se confirmer.

Enfin, la base *bain* est associée très tôt à d'autres collocatifs que *prendre* pour le même sens : *avoir bain* (XII^e s.) et *se plonger aux bains* (XVI^e s.). Ces collocations ne sont plus attestées dans la partie contemporaine de notre corpus⁶. Pourquoi ont-elles disparues ? L'explication se trouve peut-être du côté des TS inhérents des verbes sélectionnés : ne sont-ils pas suffisamment compatibles avec *bain* pour révéler toute l'ampleur sémantique désirée par les locuteurs du français ? Est-ce que *prendre* était finalement le seul verbe à contenir les TS révélateurs du sens attendu par les locuteurs ? Seule une étude sémique de chacun des verbes sélectionnés en diachronie pourrait nous fournir un début de réponse.

2.1.2 Étude de l'afférence contextuelle

Les principaux réseaux isotopiques autour de cette collocation relèvent des champs de la matière et du temps :

- (7) En fin d'après-midi, il aurait décidé d'aller *prendre un bain* à la plage avec un ami, mais se serait fait emporter par les courants de l'embouchure de la Laïta. (*Ouest France*, 2008)

Les TS inhérents de la collocation /enveloppe liquide/, /enveloppe abstraite/ sont liés à l'eau, donc à une forme de la matière. De fait, le contexte contient des lexies décrivant d'autres formes de l'eau (*les courants, l'embouchure, la Laïta*) ou en contact avec elle (*la plage*). Le constat est identique dans les exemples liés au *bain de soleil* souvent *chaud* ou *lumineux*, les lexies dénotant des éléments du champ de la matière étant présentes. En ce qui concerne le temps, celui-ci est plus inégalement représenté. Certaines épithètes recensées dans le schéma3 révèlent une temporalité spécifique à la fois à la collocation et, par dissémination sémique, au contexte entier. Il en est de même pour l'acception rare de *prendre le bain* (28 occ. dans Frantext, 4%).

Cette forme particulière de la collocation avec un déterminant défini est apparemment très dépendante d'un contexte relevant du rituel (9). Le référent attendu par le lecteur est toujours lié à une habitude (17/28 occ.) ou alors il s'agit d'un bain spécifique à une partie du corps (8) :

⁶ Nous avons recherché ces différentes collocations dans l'Emobase et les années 2000-2010 de Frantext (142 textes, 10M de mots). Le corpus journalistique atteste la collocation *replonger dans un bain* uniquement dans un sens figuré (*replonger dans le bain de la victoire et de la joie*).

- (8) Pendant qu'il *prenait le bain* de pieds, la seconde lettre vint, il la lut, et tomba sans connaissance. (Balzac 1847)
- (9) On m'y fit voir, dans un petit espace séparé, la fontaine où la Sybille avoit coutume de *prendre le bain*. (Fougeret de Monbron 1750)

Dans ce cas, il s'agit d'un véritable bain, avec de l'eau, une seule occurrence avec *soleil* a été rencontrée (Duras).

2.2 La collocation *prendre la fuite*

Prendre la fuite apparaît dès le XIV^e s. (Digulleville). Une association sémantique proche existe en latin classique avec les collocations *fugam capere*, ~ *facere*, ~ *petere*, substituts réguliers du simple *fugere* « fuir ».



Schéma 4 : TS inhérents de *prendre la fuite*

Le processus d'aréférenciation n'entrerait pas complètement en ligne de compte car certains TS inhérents aux lexies conserveraient une part non négligeable de leurs caractéristiques de départ, et seraient seulement un peu influencés par le cotexte pour développer un sens spécifique à l'association. Le sème /centripète/ est légèrement modifié car il ne s'agit pas d'amener qqch vers soi, mais de faire un choix personnel (le choix est centré sur la personne dès l'instant où la fuite est volontaire). Le mouvement du noyau sémique de *fuite* provoque une restriction sémantique dans le /mouvement/ de *prendre*, qui devient rapide et volontaire (alors que dans *prendre un bain*, le mouvement n'a pas de caractérisation particulière). L'interprétation sémantique serait de voir la collocation *prendre la fuite* comme un mouvement spécifique au sujet ; on peut donc y voir une certaine compositionnalité des TS. Le collocatif *prendre* conserve les TS /centripète/ et /possession/, puisque le mouvement envisagé est celui du sujet qui fait un choix pour lui-même. Il ne s'agit pas ici de saisir vers soi un objet (comme l'eau de *prendre un bain*), mais une occasion (abstraite) d'échapper à une situation intenable.

Nous retenons les TS inhérents /saisir/, /mouvement/ et /centripète/ de *prendre* et /rapidité/ et /volontaire/ de *fuite*. Le scénario développé par cette collocation est essentiellement tourné vers un mouvement volontaire du sujet pour échapper à une situation ; le collocatif *prendre* ajoute au mouvement de la fuite le support verbal nécessaire à l'actualisation de ce mouvement. Une telle association permet de distinguer le sens de la collocation de celui du verbe *fuir* qui contient un mouvement, mais pas nécessairement physique (cf. *fuir ses responsabilités*).

2.2.1 Étude de la combinatoire

Au niveau phrastique, le comportement de cette collocation est différent de celui de *prendre un bain* car peu soumis à variation (donc plus figé). Le déterminant défini *la* est de mise devant *fuite*, *sa* et *une* étant peu attestés (1% occ., uniquement en corpus littéraire). Les épithètes qualifiant la base sont extrêmement rares (5 occ., *honteuse*, *gaillarde*, *éloignée*, *soudaine*, uniquement des textes littéraires

antérieurs au XX^e s.). Néanmoins, les corpus attestent de l'insertion d'un modifieur adverbial entre base et collocatif (procédé peu employé pour *prendre un bain*) :

(10) L'homme *prend ensuite la fuite* pendant que les autres convives appellent les secours. (*Ouest-France* 2007)

(11) Il creut qu'il l'avoit tué, et *prit aussi tost la fuite*, redoutant un supplice infame qu'il luy faudroit souffrir s'il estoit attrapé. (Sorel 1623)

Les exemples (10) et (11) sont représentatifs car l'adverbe s'insérant au cœur de la collocation revêt presque toujours une valeur temporelle (*aussitôt, bientôt, sur-le-champ, actuellement, immédiatement...*). Ceci est en cohérence avec le TS inhérent /rapidité/ associé au TS aspectuel /inchoatif ponctuel/. La base *fuite* accentue ce mouvement rapide tandis que le collocatif *prendre* vient en confirmer l'aspect inchoatif.

Un rapide sondage dans le corpus littéraire aux XIV^e-XVI^e s. révèle que, contrairement à *bain*, *fuite* s'associe à de nombreux collocatifs : *tollir, être en, se mettre à, faire* (XVI^e s.), *tourner à, se mettre en, tendre à, s'appareiller à, tourner en, chasser en, se mettre en, se donner à, allonger*. Ces collocations ont disparu dans le sous-corpus contemporain (cf. note 6). Comme pour *prendre un bain*, l'hypothèse évoquée d'un choix par les locuteurs du meilleur candidat sémantique possible sera à vérifier après analyse des collocations concurrentes en diachronie.

2.2.2 Étude de l'afférence contextuelle

Prendre la fuite apparaît de manière privilégiée au sein du réseau isotopique de la polarité négative :

(12) Ce qui est absolument impossible à l'homme "nul péril, nulle appréhension, nulle nécessité ne le rend possible." Qu'un ennemi vous poursuive avec un avantage si considérable que vous soyez contraint de *prendre la fuite*, la Crainte qui vous emporte peut bien vous rendre léger et précipiter votre course ; mais, quelque extrémité qui vous presse, elle ne peut jamais vous donner des ailes... (Bossuet 1662)

Le réseau isotopique se construit autour des différents TS inhérents de la collocation relevés plus haut comme le /mouvement/ (*poursuive, emporte, précipiter, donner des ailes*), ou la dimension /centripète/ que l'on retrouve dans les émotions (*appréhension, crainte*). Très souvent des émotions intenses sont mentionnées dans le cotexte de la collocation (*peur, frayeur, épouvante* etc.). Nous dégageons une contrainte thématique forte, peu surprenante eu égard au scénario inscrit dans la collocation : *prendre la fuite* s'insère souvent dans un contexte de scènes de violence guerrière (13) ou sociale (14) :

(13) Catulus à la tête des légions et de tout ce qu'il y avoit de noblesse dans Rome, le chargea si brusquement, qu'après une légère résistance, il tailla en pièces une partie de son armée, et obligea le reste à *prendre la fuite*. (Vertot 1719)

(14) Lundi après-midi, un piéton a été renversé à Landéda par une voiture qui a *pris la fuite*. (*Ouest-France* 2007)

2.3 La collocation *prendre un/des risques*

Cette collocation est attestée en français depuis le XVII^e s. (15). Une association sémantique similaire existait déjà en latin avec *periculum capere*.

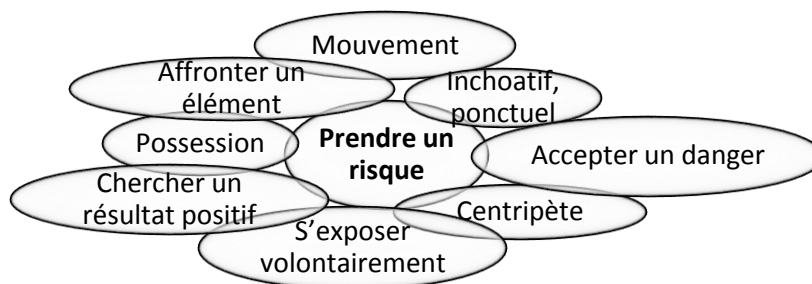


Schéma 5 : TS inhérents de *prendre un risque*

Les TS inhérents de *prendre* subissent quelques modifications. Ici la possession n'est pas obligatoirement centripète puisque le risque concerne le sujet nommé directement (*nous*, 15) ou de manière figurée (*la révolution* pour ceux qui la font, 16) :

(15) et sans aucune mauvaise entente de nos marrons et cochers avec les hostes, confiez neantmoins d'estre desjà un peu instruits des choses d'Italie, *primes le risque* de faire nostre despense de bouche nous mesmes, louants seulement les mules que le voitturin devoit nourrir jusque à Rome. (Voyage d'Italie, 1606)

(16) Ou bien la révolution *prendra ce risque* ou bien elle confessera qu'elle n'est que l'entreprise de nouveaux maîtres, justiciables du même mépris. (Camus 1951)

Prendre donne les TS /possession/ et /centripète/ tandis que *risque* fournit /accepter un danger/. Les autres TS inhérents sont relatifs à l'entité qui s'expose volontairement et cherche à entrevoir un résultat positif à l'action malgré l'aspect négatif du risque.

2.3.1 Étude de la combinatoire

Seulement deux collocatifs verbaux sont attestés auprès de *risque(s)* dans une collocation de sens équivalent : *avoir* et *courir*. Alors que *avoir risque* (XVI^e s.) disparaît, *courir un/des risque(s)* est attesté en continu depuis le XVI^e s. Les deux collocations sont nettement plus fréquentes dans le corpus journalistique, mais *prendre + risque* demeure plus employée que *courir + risque* dans l'ensemble. Une étude de cette combinaison permettrait de vérifier si *courir un risque* est porteuse d'un TS distinctif.

La collocation présente un moindre degré de figement que les deux autres par le fait d'une grande variété du déterminant (13 possibilités : *un, des, le, mes, aucun...*), et des modificateurs insérés entre base et collocatif. Ceux-ci se réalisent sous forme d'épithète (17), d'adverbes (17) ou de groupes circonstanciels (18) :

(17) Pourtant, nous n'avons pas attendu d'être attaqués et envahis pour *prendre délibérément le plus grand risque* de notre histoire. (De Gaulle 1959).

(18) Confronté au défi de la succession, il est peu probable que le nouveau chef des FARC *prenne à court terme le risque* d'un revirement sur le dossier des otages. (*Le Monde* 2008)

Le sens des modificateurs confirme les TS de la collocation (/inchoatif-ponctuel/ en (18) avec *à court terme* et /s'exposer volontairement/ en (17) avec *délibérément*). L'emploi des épithètes (une centaine) concerne environ 14% des occ. de la collocation. Elles sont très variées (39 adjectifs dont 67% n'apparaissant qu'une seule fois dans Frantext XX^e-XXI^e s. et 79 épithètes dans Emobase avec une seule attestation pour 60% d'entre elles). Celles qui apparaissent plus d'une fois relèvent des dimensions

sémantiques de l'intensité forte (*grand, exceptionnel, sacré...*) et de la polarité négative (*insensés, mortel, absurdes...*) ou appartiennent à des champs dénotant la conscience volontaire (*calculés, personnel...*) et mentionnant les domaines où le risque se prend (*politique, économique, juridique...*, uniquement dans le corpus J).

Les dimensions sémantiques dominantes parmi les épithètes – intensité forte, polarité négative – tissent une isotopie reposant sur l'itération des TS /danger/ et /affronter/ de la collocation. De même pour ceux relevant du champ de la conscience volontaire qui reprennent le TS /s'exposer volontairement/.

2.3.1 Étude de l'afférence contextuelle

Prendre des risques apparaît souvent (40%) dans un contexte de vie publique (19), ou plus précisément de faits traités dans les rubriques journalistiques Politique (20) ou Économie (21) :

- (19) Les événements que la France a vécus pendant cette période, [qui] fut gravement troublée, ont fait en sorte que j'ai eu à *prendre, pour la servir, des initiatives et des risques* exceptionnels dans des domaines où se jouait son destin. (De Gaulle 1970)
- (20) Au risque de déraiper en voulant aller vite, trop vite parfois, 'Speedy-Sarko' *prend des risques*. (*Le Figaro* 2007)
- (21) Certains économistes jugent que la pression entretenue pour maintenir de tels revenus explique *les risques croissants pris par* les banques ces dernières années - lesquels ont contribué à la crise bancaire actuelle. (*Le Monde* 2008)

Apparaissent les isotopies d'intensité forte (*gravement, exceptionnels, trop, crise*) et de polarité négative (*troublée, pression, crise*). En (21), le passif (10% des occ., corpus J, rubriques Économie ou Finances) relève d'une stratégie argumentative visant à opérer un centrage discursif sur les risques et non sur celui qui les prend.

Enfin, aucune contrainte thématique spécifique ne pèse sur la variante au singulier : on peut aussi bien « *prendre le risque* de relancer la guerre » (*Le Monde* 2007) que « *prendre le risque* de perdre une jolie pantoufle sur la chaussée » (Gavalda 2008).

3. CONCLUSION

Notre étude révèle un degré de figement inégal entre les trois collocations (de la plus figée à la moins figée : *Prendre la fuite* → *prendre un bain* → *prendre un risque*). Elle propose également une explication quant au choix de *prendre* dans ces collocations régulières : en synchronie, les TS de *prendre* sont en cohérence avec les TS des bases qui auraient sélectionné le 'bon' collocatif. En outre, on a pu constater un parallèle entre le degré de prévisibilité et celui d'abstraction des collocations étudiées. En effet, *prendre un risque* est plus prévisible et plus abstrait que *prendre la fuite* qui l'est elle-même davantage que *prendre un bain*. Une telle conclusion n'est pas spécifique à ces collocations, elle est aisément généralisable. En effet si on compare plusieurs collocations ayant le même collocatif, on pourra les classer selon ces degrés de prévisibilité et d'abstraction.

Dans les trois cas, *prendre* s'impose en synchronie, mais a dû faire face à des concurrents en diachronie. La perspective diachronique adoptée dans notre étude a permis d'abord de constater l'ancienneté d'une association verbale avec les trois bases (*bain, risque* et *fuite*). Ensuite, dans les trois cas, le collocatif *prendre* est attesté très tôt dans ces associations, mais n'était pas le seul (par ex., *avoir bain, se mettre en fuite, courir un risque*). Enfin, le fait qu'il ait été privilégié montre que le verbe *prendre* possédait, contrairement aux autres, tous les sèmes nécessaires à l'actualisation de son sens dans le cadre de ces collocations. Une possible suite à ce travail serait de vérifier en quoi les TS inhérents des collocatifs verbaux concurrents ont été sentis comme moins appropriés que ceux de *prendre*.

Enfin, cette étude soulève d'autres interrogations. Par exemple, l'association des TS de la base et du collocatif paraît ouvrir une perspective vers une compositionnalité des TS au sein de la collocation. En effet, puisque les éléments de la collocation semblent entretenir des liens sémantiques avérés,

l'arbitraire de l'association semble plutôt relatif. Ceci se révèle particulièrement intéressant dans le cadre de l'enseignement de ces éléments lexicaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BINON, Jean, et VERLINDE, Serge, « Les collocations : clef de voûte de l'enseignement et de l'apprentissage du vocabulaire d'une langue étrangère ou seconde », *La lettre de l'AIRDF* 33, 2003, p. 31-36.
- BLUMENTHAL, Peter, « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie », *Langue Française* 150, 2006, p. 14-31.
- BOLLY, Catherine, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? », *LINX* 62-63, (2012), 11-38, mise en ligne juin 2013, <http://linx.revues.org/1356>.
- CAVALLA, Cristelle, *Le paradigme du changement chez les Verts. De Bouleverser à Evoluer*, Sarrebruck, Allemagne, Éditions Universitaires Europeennes, 2010.
- DUBREIL, Estelle. « Collocations : définitions et problématique. », *Texto !*, 2008, www.revue-texto.net/index.php?id=126.
- HAUSMANN, Franz Josef, « Le dictionnaire de collocations », dans *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries. Dictionnaires*, (eds) Hausmann, Reichmann, Wiegand et Zgusta, Berlin/New-York, De Gruyter, 1989, p. 1010-19.
- LARIVIÈRE, Louise, « Valeur sémantique du verbe dans les collocations verbales spécialisées », *TTR : traduction, terminologie, rédaction* 11/1, 1998, p. 173-97.
- RASTIER, François, *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, H. Champion, 2011.
- , *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.
- SORBA, Julie, « Le rivage de la mer ou la ligne des brisants ? Vie et mort du lexème grec ρηγμίν », *Texto! XVIII - n°1*, 2013, p. <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3153>.
- , *Le vocabulaire de la mer. Étude comparée en indo-aryen ancien, grec ancien et latin*, Thèse de doctorat, Paris, EPHE, 2010.
- TORRES CACOULLOS, Rena, « Relative Frequency in the Grammaticization of Collocations: Nominal to Concessive *a pesar de* », dans *Selected Proceedings of the 8th Hispanic Linguistics Symposium*, edited by Face et Klee, Somerville, MA, Cascadilla Proceedings Project, 2006, p. 37-49.
- TUTIN, Agnès, « Les collocations lexicales: une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », *Langages* 1, n° 189, 2013, p. 47-63.
- TUTIN, Agnès, et GROSSMANN, Francis, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue Française de Linguistique Appliquée* VII, n° <http://w3.u-grenoble3.fr/Tutin/Publications.htm>, 2002, p. 7-25.

Cristelle CAVALLA
Université Sorbonne Nouvelle Paris3, LIDILEM, DILTEC
Julie SORBA
Université Grenoble Alpes, LIDILEM